



--- Limites de zones
 ■ Bâti dur
 ■ Bâti léger
 ■ Emplacements réservés
 ■ Secteur à l'intérieur duquel s'applique la dérogation au titre de l'article L111-3 du code rural
 ■ Zones de bruit (reportées à titre indicatif)
 ■ RD 614 - 100m
 ■ Chemin de fer : 300m

Éléments majeurs constituant la trame verte et bleue
 ■ Zneff
 ■ Zone humide et marécage
 ■ NATURA 2000
 ■ Espaces boisés classés

Légende zonage Chamaran-des-Choignes

UB	urbain ancien
UBi	urbain ancien inondable
UD	urbain récent
UDi	urbain récent inondable
UE	Urban équipement
UEg	Urban équipement "gens du voyage"
Uy	urbain à vocation d'activité
AU	à urbaniser à vocation principale d'habitat
AUY	à urbaniser à vocation principale d'activité
AUYc	à urbaniser à vocation principale d'activité "casse automobile"
Auer	à urbaniser à vocation "énergies solaires"
A	Agricole
Ah	Agricole habitable
Ai	Agricole inondable
Ap	Agricole protégé
N	Naturel
Ni	Naturel inondable
Nl	Naturel loisir
Nli	Naturel loisir inondable
Nh	Naturel habitat
Nhi	Naturel habitat inondable
Nj	Naturel jardins
Ncs	Naturel carrière
Np	Naturel protégé

Liste des emplacements réservés

numéros	vocation	superficie	Destinataire
1	Aménagement des abords immédiats de l'église	126 m ²	Commune
2	Equipements sportifs de la base de loisirs à Choignes	514 m ²	Intercommunalité et commune
3	Aménagement du chemin dit du "chemin de fer" reliant la rue Lamartine au "pont des Juifs"	708 m ²	Commune
4	Élargissement et aménagement de la voie au droit du pont des Juifs au lieu dit "sur le coteau aux chèvres"	1 661 m ²	Commune
5	Aménagement du terrain de football et équipements sportifs	17 424 m ²	Commune
6	Élargissement de la rue du Foulon pour raison de sécurité	135 m ²	Commune
7	Élargissement et aménagement du chemin dit de "Derrière les jardins", y compris réseaux	607 m ²	Commune
8	Désenclavement des lotissements "St Martin/les Vergers/ La Prairie" et prolongement du chemin "derrière les jardins" avec accès direct sur VC2	2 384 m ²	Commune
9	Aménagement rue Lamartine/élargissement sécuritaire	333 m ²	Commune
10	Aménagement du carrefour au pont des Juifs	1 890 m ²	Commune
11	Aménagements desserte lotissement	785 m ²	Commune
12	Aménagement place des fêtes	831 m ²	Commune

COMMUNE DE CHAMARAN-DES-CHOIGNES

DEPARTEMENT DE HAUTE-MARNE

Document n°5.1 : Plan de zonage
Territoire communal
1/10 000ème

Plan Local d'Urbanisme

Document arrêté par délibération du Conseil municipal en date du
Le Maire,

Document approuvé par délibération du Conseil municipal en date du
Le Maire,



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11, rue Pargues 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53